

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 15 mai 2018**

Le 15 mai 2018, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jean FRANCHI.

PRÉSENTS : FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, BOUILLIER Pierre, BRACHET Catherine, DUPONT Cécile, FAVIER Lucette, GREZYK Pascale, GUILLEMENEY Jean-Pierre, JEANJACQUES Isabelle, TAMISIER Pierre, VARENNE Sébastien.

ABSENTS EXCUSES : PRENTOUT Philippe, MOREY Jean-Christophe

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUILLIER Pierre

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 20 mars 2018 portant essentiellement sur l'approbation du compte administratif 2017 et le vote du budget primitif 2018.

II) DELIBERATIONS

Approbation de la modification des statuts du SIEA (Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement)

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal le changement de statuts du SIEA suite à la prise de la compétence assainissement par la Communauté de Communes Porte du Jura. Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement devient un Syndicat Mixte Fermé des Eaux et Assainissement.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet des nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de Beaufort.

Désignation d'un délégué à la protection des données

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à tous les organismes publics de désigner un délégué à la protection des données. Le règlement européen sur la protection des données personnelles sera applicable à partir du 25 mai 2018. Le conseil municipal étudie les deux propositions reçues émanant :

1- Du SIDEC du Jura :

Il propose de nommer un délégué qui sera à disposition des collectivités membres et qui pourra les représenter et les accompagner dans les démarches. Cette prestation est incluse dans le forfait de maintenance informatique 2018.

2- Du centre de gestion :

Il propose les mêmes services que le SIDEC pour un coût de 0.057% de la masse salariale de la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner la personne morale du SIDEC du JURA, représentée par Monsieur Sylvain GROBET, en tant que délégué de la protection des données.

Vente d'une partie de la parcelle AI 453 au droit du bâtiment des anciens logement de la gendarmerie

Afin d'améliorer le stationnement de l'immeuble 27 Rue de la Burille à BEAUFORT appelé à être réhabilité, vu la demande d'Elysée Investissements concernant l'achat d'une partie de la parcelle AI n°453 rue de la Burille et considérant qu'Elysée Investissement est déjà propriétaire de la parcelle n° 454 jouxtant la parcelle AI n°453.

En conséquence, le conseil municipal accepte à l'unanimité de vendre une partie de la parcelle AI n°453 au bénéfice d'Elysée Investissements, fixe le prix à 15 € TTC le m² et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la vente.

Les frais de géomètre expert et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Première attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les bilans financiers, les budgets prévisionnels et les demandes de subventions des associations communales et autres.

Après avoir étudié les propositions de la commission communale du budget et des finances, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

	Montant en €
ASS COMITE VILLAGE FLEURI	Repris par commune
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100.00
ASSOCIATION CA VA CA VIENT	300.00
ASS INTERCOMMUNALE DE RÉINSERTION	100.00
ASS FAMILIALE DU CANTON	200.00
COMITE DES FETES	2 000.00
GALLIA CLUB	1 100.00
LE SOUVENIR FRANÇAIS DU CANTON	200.00
ASSOCIATION PROMOTION VOIES FERREES	30.00
LES COPAINS D'ABORD	300.00
Total	4 330.00

III) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Concertation citoyenne et étude stratégique de développement du bourg centre

Pierre BOUILLIER fait le point sur l'étude et les différents ateliers de concertation citoyenne. Le dernier atelier a eu lieu le 4 mai à l'école de BEAUFORT et trois idées pépites ont émergées :

- Créer un parcours de promenade - découverte
- Imaginer une programmation d'animations et d'évènements
- Créer un lieu de convivialité, de rencontres, d'échanges

Les prochains évènements seront trois veillées créatives autour de ces thèmes au cours du mois de juin.

- Travaux électrique sur la RD 1083

Un renforcement de 5 portées de fils nus sera étudié en technique souterraine ainsi qu'une installation de 3 mâts pour l'éclairage public. Le SIDEC se charge de demander les devis. Ces travaux pourront être réalisés en 2019.

- Demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) concernant le projet de la mise en accessibilité des bâtiments communaux

La commission départementale de sécurité et accessibilité du 3 avril 2018 a donné un avis favorable aux demandes d'autorisation de travaux permettant la mise en conformité totale aux règles d'accessibilité pour l'Eglise et la salle communale du Perron.

La Commune percevra une subvention de 16 138.00€ pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public de l'église, la salle communale du Perron et la salle polyvalente.

- Bâtiment 5 Grande Rue :

La commune a été sollicitée par l'agence immobilière chargée de la vente de la propriété 5 Grande Rue pour envisager un découpage du bien en deux parties avec création d'un nouvel accès. Cette demande pourrait permettre une amélioration du parking Grande Rue. Un devis de modification du mur existant en pierre a été établi et sera transmis à l'agence. La commune se réserve la possibilité d'étudier d'autres solutions pour l'amélioration souhaitée du parking et de sa sortie Grande Rue.

- Nuisances City stade :

Afin de sensibiliser les utilisateurs sur les prescriptions du règlement à respecter, des panneaux rappelant les horaires d'utilisation et le règlement du city stade ont été installés.

- Coupure de l'éclairage public :

La coupure nocturne est non conforme à l'arrêté pris par la commune, normalement l'éclairage public est coupé une partie de la nuit soit de 0h00 à 4h30 en semaine et non le week-end. Une intervention a été faite auprès du SIDEC qui fera réaliser la mise en conformité le 18 mai au plus tard.

- Coupure électrique au Perron :

Des coupures électriques ont lieu régulièrement au Perron dues aux branches qui tombent sur les fils. La commune prendra contact avec ENEDIS et les propriétaires des terrains concernés pour palier à ces désagréments.

- Commune nouvelle entre Beaufort et Orbagna :

Une réunion d'échanges des conseillers municipaux des deux communes est prévue le 8 juin prochain en vue d'étudier les opportunités de création d'une commune nouvelle.

- Carte Avantages Jeunes :

Le Centre Communal d'Action Sociale s'engage en faveur des jeunes et a fait le choix de vendre la carte Avantages Jeunes au prix de 2 € au lieu de 8 € (aux jeunes de 10 à 20 ans). Il est possible de réserver cette carte Avantages Jeunes en mairie entre le 1^{er} juin et le 31 août (règlement demandé à l'inscription). La carte Avantages sera distribuée à partir du 1^{er} septembre 2018.

Dates des prochaines réunions :

- Conseil Municipal : mardi 19 juin à 20 heures
- Concours du fleurissement départemental : Remise de prix le 18 mai 2018 à 18h00

Le Maire
Jean FRANCHI

